

Cotisations 2017

– Adhésion de janvier à décembre –

Café-Brasserie-Restaurant-Traiteur

0 - 1 salarié	170.00 €
2 - 3 salariés	220.00 €
4 - 5 salariés	260.00 €
Plus de 5 salariés	320.00 €

Bar à Ambiance Musicale320.00 €

Discothèque320.00 €

Hôtel / Hôtel-Restaurant

210.00 € + 5€ par chambre
(Plafonnement à 60 chambres)

Multi-établissements : nous consulter.

Formulaire d'Adhésion

à joindre avec votre règlement à l'ordre du GNI Grand-Ouest

RENSEIGNEMENTS :

Nom de l'établissement :

Adresse :

CP, Ville :

Nom de l'exploitant :

Prénom :

Nombre de salariés :

Siret :APE :

Restaurant Café Discothèque
 Hôtel Traiteur BAM/RAM

COORDONNÉES :

Tél :

Portable :

Email :

Site Internet :

HÔTEL :

Nombre de chambres :

Classement :

MODE DE RÈGLEMENT :

Chèque Virement Prélèvement automatique
(*Nous consulter pour les données bancaires*)

Cachet de l'établissement